

## COMMUNIQUE

lundi 12 juin 2017

### Travaux préparatoires de la 3<sup>ème</sup> ligne de tramway : Saint-Etienne Métropole, la Ville de Saint-Etienne et l'ensemble des concessionnaires s'engagent pour un chantier exemplaire

Les travaux préparatoires de la 3<sup>ème</sup> ligne de tramway ont débuté au mois d'avril et vont durer 9 mois. Ils consistent à détourner les réseaux enterrés d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone pour les faire passer hors de l'emprise du tramway. Objectif : faire en sorte que, demain, les opérations de maintenance de ces réseaux puissent s'effectuer facilement, sans avoir à démolir la plate-forme du tramway. Profitant du fait qu'ils soient obligés de détourner ces réseaux, les concessionnaires et opérateurs (**ORANGE, STÉPHANOISE DES EAUX, ENEDIS, GRDF, VIA CONFORT**) qui ont la charge de mener ces travaux préparatoires, rénovent leur parc.

Attachant une grande importance au bon déroulement des travaux, Saint-Etienne Métropole a souhaité que soient consignées, par le biais d'une charte d'engagement, les règles d'un fonctionnement optimisé des travaux. Cette opération « intelligente » traduit la volonté de limiter la durée des travaux et minimiser ainsi leur impact sur l'environnement.

Cette « **CHARTE D'INTERVENTION TRAVAUX** » a été élaborée de façon collégiale avec tous les concessionnaires et a pour objectif de fédérer les acteurs.

### LES ENGAGEMENTS DES CONCESSIONNAIRES

- 1** Garantir la sécurité de tous aux abords des chantiers ;
- 2** Assurer la bonne tenue des chantiers et le respect de l'affichage réglementaire ;
- 3** Limiter les nuisances des chantiers pour les riverains et pour l'environnement ;
- 4** Coordonner nos interventions pour en assurer un enchaînement optimal et en réduire la durée globale ;
- 5** Informer tous les publics, notamment les riverains, sur les impacts des travaux, en accord et en coordination avec Saint-Étienne Métropole ;
- 6** Appliquer la charte éditoriale et graphique de Saint-Étienne Métropole sur les travaux du projet pour favoriser la lisibilité et l'homogénéité de l'information pour le public ;
- 7** Transmettre à Saint-Étienne Métropole toutes les informations utiles pour assurer une bonne communication d'ensemble et renforcer le dialogue avec les habitants.

Par ailleurs, Saint-Etienne Métropole et GRDF ont souhaité collaborer, par le biais d'une autre charte d'engagement, pour la sécurité des travaux à proximité des conduites de Gaz en exploitation. Une convention relative à la sécurité industrielle dans le cadre des travaux à proximité de conduites en exploitation comprend une charte « anti-endommagement » qui rappelle les bonnes pratiques afin d'éviter tout accident avec une conduite de gaz.

Saint-Etienne Métropole a fait le choix de concentrer le chantier au maximum afin de réduire la durée de la période de travaux. Les travaux préparatoires ont débuté en avril. Les travaux proprement dits s'enclencheront fin 2017 – début 2018. La mise en service de la 3<sup>ème</sup> ligne de tramway est prévue pour l'automne 2019.

#### **CONTACT PRESSE**

Jean-Pierre Chapuis : [jean-pierre.chapuis@saint-etienne-metropole.fr](mailto:jean-pierre.chapuis@saint-etienne-metropole.fr)